

LE TESTAMENT DU GARÇON EMPOISONNÉ UN LORD RANDAL FRANÇAIS EN ACADIE

ROBERT PAQUIN

Dans l'introduction précédant les versions de *Lord Randal*¹ (no 12) que Francis James Child a publiées dans son anthologie de chansons populaires anglo-écossaises, celui-ci fait mention d'une version italienne parue à Vérone en 1629 sur une feuille volante (*broadside*).² Ce texte italien du dix-septième siècle témoigne de l'âge de cette chanson qui a, selon Child, plusieurs équivalents européens. Parmi ces pays européens, il n'est cependant pas fait mention de la France. Pourtant on a recueilli en Acadie une chanson française portant le titre critique *Le testament du garçon empoisonné* au catalogue Laforte³ et qui correspond exactement au *Lord Randal* anglais. Une étude comparative de versions de ces deux chansons narratives nous éclairera tant sur l'existence et la nature des contacts entre les communautés francophone et anglophone de l'est du Canada que sur l'un des processus de génération du répertoire traditionnel, la traduction.

Child publie quinze versions différentes de *Lord Randal*, qu'il identifie par des lettres de l'alphabet, de A à O. Ces versions proviennent de transcriptions manuscrites ou imprimées, et furent recueillies en Ecosse, en Irlande, dans le Suffolk en Angleterre, et en Nouvelle-Angleterre aux Etats-Unis. Les variations de la structure narrative parmi ces versions font que quatre d'entre elles seulement nous intéressent particulièrement: ce sont les versions A, B, C, et D, provenant d'Ecosse. Selon Child, ces versions datent toutes du dix-neuvième siècle, soit qu'elles aient été transcrites au début ou au milieu du siècle dernier. Child attribue le titre critique *Lord Randal* à cette chanson parce que ce titre fut popularisé par Sir Walter Scott, bien que, dit-il, le héros du récit ne porte pas ce nom dans toutes les versions.⁴

Plusieurs versions de *Lord Randal* ont été recueillies en Amérique, notamment dans les Provinces Maritimes du Canada et en Nouvelle-Angleterre.⁵ Helen Creighton publie deux versions et un fragment provenant de Nouvelle-Ecosse.⁶ Phillips Barry donne quinze versions dans son livre *British Ballads from Maine*.⁷ L'un de ses textes, la version H intitulée "Lord Ronald my Son," lui fut envoyée du Nouveau-Brunswick par une dame qui disait avoir appris cette chanson de sa mère en Ecosse. La version L de Barry provient d'un informateur qui serait parti du Nouveau-Brunswick pour s'installer au Maine avant 1870. La version G fut recueillie d'une vieille dame qui l'avait apprise durant sa jeunesse en Irlande. Helen Hartness Flanders, pour sa part, publie dix-neuf versions ou fragments de *Lord Randal* recueillis en Nouvelle-Angleterre.⁸ Parmi ces versions, on trouve des versions provenant d'Irlande et d'Ecosse, et

1 Les titres en italique sont des titres critiques.

2 F. J. Child, *The English and Scottish Popular Ballads* (1882-1898; rpt. 5 vols. New York: Dover, 1965), I, 152.

3 C. Laforte, *Le Catalogue de la chanson folklorique française* (Québec: P.U.L., 1958).

4 F. J. Child, *op.cit.*, I, 152.

5 Pour une liste des versions publiées recueillies en Amérique, voir Tristram P. Coffin, *The British Traditional Ballad in North America* (rev. ed., Philadelphia: American Folklore Society, 1963), pp. 36-37.

6 *Traditional Songs from Nova Scotia* (Toronto: Ryerson, 1950), pp. 9-11.

7 New Haven: Yale Univ. Press, 1929, pp. 46-72.

8 *Ancient Ballads Traditionally Sung in New England*, I (Philadelphia: Univ. of Pennsylvania Press, 1960), pp. 175-207.

une version (B) que l'informatrice dit avoir apprise de sa mère née à Abercorn au Québec en 1853.

Bien que cette chanson soit inconnue en France, certaines versions en langue française ont été recueillies dans l'est du Canada. En français, elle porte le titre *Le testament du garçon empoisonné*. Marius Barbeau en a recueilli trois versions, Dominique Gauthier une, et une autre a été recueillie par J.-T. LeBlanc, par l'intermédiaire du journal *La voix d'Évangéline*.⁹ Tout récemment, Robert Bouthillier et Vivian Labrie en ont retrouvé treize versions.¹⁰ Les versions de la collection Barbeau proviennent toutes de Port-Daniel comté Bonaventure, au Québec, alors que Gauthier et LeBlanc ont tous deux recueilli leur version au Nouveau-Brunswick, le premier à Évangéline comté Gloucester, et le second à Saint-Antoine, comté Kent. Les textes de la collection Bouthillier-Labrie, pour leur part, proviennent tous du Nouveau-Brunswick, comtés Gloucester et Northumberland. A toutes fins pratiques, on peut dire que les versions du *Testament du garçon empoisonné* que nous possédons proviennent toutes de la même région, soit l'Acadie.

Afin de faciliter la compréhension de l'exposé, il est nécessaire de citer intégralement une version du *Testament* et une version de *Lord Randal*.

LE TESTAMENT DU GARÇON EMPOISONNE

- 1 Oùss' t'as 'té hier au soir, Honoré mon enfant?
Oùss' t'as 'té hier au soir, dit'-moi mon cher enfant?
J'ai 'té courter les fill', maman rangez mon lit,
Car j'ai grand mal au coeur, je veux aller me coucher.
- 2 Quoiss' t'as mangé hier au soir, Honoré mon enfant?
Quoiss' t'as mangé hier au soir, dit'-moi mon cher enfant?
Un p'tit poisson saumuré, que ma blond' m'a donné.
Car j'ai grand mal au coeur, je crois je m'en vas mourir.
- 3 Quoiss' tu donn'ras à ta mèr', Honoré mon enfant?
Quoiss' tu donn'ras à ta mèr', dit'-moi mon cher enfant?
Ma petit' vache à lait, maman rangez mon lit,
Car j'ai grand mal au coeur, je veux aller me coucher.
- 4 Quoiss' tu donn'ras à ton pèr', Honoré mon enfant?
Quoiss' tu donn'ras à ton pèr', dit'-moi mon cher enfant?
Ma grange et ma maison, maman rangez mon lit,
Car j'ai grand mal au coeur, je crois je m'en vas mourir.
- 5 Quoiss' tu donn'ras à ton frèr', Honoré mon enfant?
Quoiss' tu donn'ras à ton frèr', dit'-moi mon cher enfant?
Mon ch'val et ma charrett', maman rangez mon lit,
Car j'ai grand mal au coeur, je veux aller me coucher.
- 6 Quoiss' tu donn'ras à ta soeur, Honoré mon enfant?
Quoiss' tu donn'ras à ta soeur, dit'-moi mon cher enfant?
Ma petit' montre en or, maman rangez mon lit,
Car j'ai grand mal au coeur, je veux aller me coucher.

9 Collection Marius Barbeau, nos 3581, 3478, ms 540. Collection Dominique Gauthier, enreg. G 238. Collection J.-T. LeBlanc, ms no 846.

10 Collection Robert Bouthillier, et Vivian Labrie nos 580, 601, 944, 1460, 1603, 1606, 1654, 1670, 2036, 2209, 2252, 2516, 3276.

- 7 Quoiss' tu donn'ras à ta blond', Honoré mon enfant?
 Quoiss' tu donn'ras à ta blond', dit'-moi mon cher enfant?
 Un petit bout' de câb', pour la pend' d'un arb' vert.
 Ell' l'a bien mérité, c'est ell' qui m'a empoisonné.

Collection Bouthillier-Labrie, no 1460. Chanté par M. Onésime et Mme. Alvina Brideau (née Alvina St. Pierre), âgés respectivement de 63 et 53 ans; Saint-Irénée, comté Gloucester, N.-B., été 1976.

LORD RANDAL

- 1 O what is the matter Henery my son?
 O what is the matter my own dearest one?
 I've been to my sweetheart mother make my bed soon
 I feel sick at the heart and fain would lie down
- 2 What did she give you Henery my son?
 O what did she give you my own dearest one?
 She gave me golden fishes mother make my bed soon
 I feel sick at heart and fain would lie down
- 3 What will you will your mother Henery my son?
 What will you will your mother my own dearest one?
 I will you my money mother make my bed soon
 I feel sick at the heart and I fain would lie down
- 4 What will you will your father Henery my son?
 What will you will your father my own dearest one?
 I will him my land and houses mother make my bed soon
 I feel sick at heart and I fain would lie down
- 5 What will you will your sister Henery my son?
 What will you will your sister my own dearest one?
 I will her my sheep and cattle mother make my bed soon
 I feel sick at heart and I fain would lie down
- 6 What will you will your brother Henery my son?
 What will you will your brother my own dearest one?
 I'll will him my horse and saddle mother make my bed soon
 I feel sick at the heart and I fain would lie down
- 7 What will you will your sweetheart Henery my son?
 What will you will your sweetheart my own dearest one?
 I'll will her a rope to hang herself on yonder green tree
 It was poison she gave me and she has* you and me.

* betrayed? (note de Creighton)

Chanté par Mr. Ben Henneberry, Devil's Island, Nouvelle-Ecosse (Helen Creighton, Traditional Songs from Nova Scotia, op. cit., pp. 9-10).

Lord Randal raconte l'histoire d'un jeune homme qui est trahi et empoisonné par sa bien-aimée. Les motifs de la jeune femme ne sont pas donnés, les rapports entre les deux amoureux ne sont nullement décrits. La chanson débute alors que le crime est déjà commis, et ne dépeint que le désespoir du jeune homme. Comme dans la plupart des *ballads* les éléments de l'histoire font penser aux crimes qui sont décrits dans la presse à sensation.

L'histoire pourrait très facilement tourner au mélodrame ou même au ridicule si on la modifiait tant soit peu,¹¹ mais la simplicité et la concision de la narration lui donnent sa beauté et lui assurent un ton tragique.

Il n'y a pas de narrateur impersonnel dans *Lord Randal*. L'histoire nous est révélée uniquement par le dialogue, évitant d'avoir recours à des charnières du type "il dit," ou "elle dit." Cette chanson constitue un cas exceptionnel, car les chansons en forme de dialogue ne racontent généralement pas d'histoire, du moins en anglais; de telles chansons sont en général des discussions ou des plaidoiries.¹² Les variantes de *Lord Randal* se trouvent dans des détails et non dans la structure de la chanson. Le dialogue même est une des constantes parmi les versions de *Lord Randal*. Bertrand Harris Bronson constate que cette chanson

a maintenu avec une extraordinaire ténacité sa structure strophique, où qu'elle soit recueillie — en Italie au début du dix-septième siècle ou de nos jours dans les Appalches: la première moitié de la strophe une question répétée avec seulement une modification dans l'adresse; la seconde moitié une réponse adressée à la personne qui interroge, et une assertion prémonitoire d'un malaise fatal. Le nom du protagoniste par ailleurs a connu des modifications kaléidoscopiques: on pourrait remplir une page de ses noms d'emprunt.¹³

Le dialogue est tellement important dans cette narration qu'on peut même se demander si la chanson ne se préoccupe pas moins des rapports du héros avec sa bien-aimée que de ses rapports avec sa mère. C'est ce qu'un article de E. Flatto démontre en s'appuyant sur le fait que les deux personnages en scène dans la chanson sont la mère et le fils; la bien-aimée est absente.¹⁴

L'intrigue de *Lord Randal* est révélée par une succession de questions et réponses. La mère questionne et le fils répond. Les premières questions cherchent à expliquer le malaise du héros. "I am wearied with hunting" et "I am sick at the heart," dit-il. Où a-t-il été? Au bois, à la chasse, voir sa bien-aimée. Qui a-t-il rencontré? Sa bien-aimée. Qu'a-t-il mangé? Des anguilles, ou du poisson, ou du hareng, ou un breuvage. De quoi avaient l'air ces poissons? Ils étaient tachetés ou rayés. Qui a mangé les restes? Les chiens. Que leur est-il arrivé? Ils sont morts. Toujours, après chaque réponse donnée, le héros se plaint d'une indisposition et répète qu'il veut se coucher. A force de questionner son fils, la mère finit par comprendre que celui-ci est empoisonné. Dès ce moment la teneur de ses questions change: elle ne s'occupe plus du passé mais du futur. La seconde partie de la chanson est un testament: la mère demande à son fils ce qu'il donnera à chacun des membres de sa famille et finalement à sa bien-aimée. A ses parents, frère et soeur, il distribue son bétail, sa terre, sa maison, son or et son argent, son cheval et sa voiture, des bagues et diamants, sa montre, son lit, mais à sa bien-aimée il lègue la mort car c'est elle qui l'a empoisonné. Cette révélation finale confirme non seulement l'identité de la

11 Il existe une version burlesque de *Lord Randal* que j'ai apprise de Mr. Eddis Thomas, Gallois habitant à Londres, en Angleterre. Cette chanson burlesque, intitulée "Green and Yella," est chantée par les membres de clubs d'alpinisme. Mr. Thomas chante aussi la très belle version galloise de *Lord Randal*, intitulée "Mab Annwyl Dy Fam."

12 Roger D. Abrahams and George Foss, *Anglo-American Folksong Style* (Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall, 1968), p. 85. La chanson *Edward* (Child no 13) constitue une autre exception à cette règle. Les chansons anglaises en forme de dialogue correspondent en général au type de la chanson *The Maid Freed from the Gallows* (Child no 95), où l'héroïne prie vainement chacun des membres de sa famille de la délivrer avant que son bien-aimé n'accepte.

13 B. H. Bronson, *The Traditional Tunes of the Child Ballads*, 1 (Princeton, N.J.: Princeton Univ. Press, 1959), 191 (c'est moi qui traduis).

14 "Lord Randal," *Southern Folklore Quarterly*, 34 (1970), 331-36.

coupable, mais aussi que cette identité était connue du héros depuis le début. Sa plainte répétée prend alors une dimension nouvelle; toute la tragédie de l'amant trahi et sacrifié, qui se plaint d'avoir mal au coeur au sens propre et au sens figuré, apparaît alors.

L'histoire n'est cependant racontée ainsi que dans les versions les plus longues (par exemple, les versions A, B, C de Child, A de Creighton, ou H de Barry, ou en français dans deux des textes de Barbeau) et dans un prototype qu'on pourrait construire en collationnant divers éléments provenant de versions différentes. Les versions individuelles ne sont cependant pas toujours conformes à ce prototype. Ainsi, toutes les questions visant à élucider les circonstances de l'empoisonnement ne sont pas posées dans chacune des versions. L'héritage n'est pas partagé identiquement non plus. Il y a des cas — la version D de Child en est un — où seule la première partie de l'histoire est contée, se terminant lorsque la mère conclut que son fils a été empoisonné. On peut peut-être se demander si une telle version est complète ou même satisfaisante. Si on la compare aux autres versions il lui manque le testament, mais considérée isolément il ne lui manque rien pour être compréhensible. Un texte comme celui de la version B de Creighton, par contre, doit être jugé incomplet parce qu'il n'a conservé que des extraits de la première et de la deuxième partie de la chanson. L'imperfection de ce texte consiste surtout en l'absence du legs fatal à la bien-aimée; sans cette dernière clause du testament, les clauses précédentes ne riment à rien. De telles chansons, bien qu'incomplètes, ont cependant une structure strophique et des termes qui les identifient clairement comme des versions de *Lord Randal* ou du *Testament du garçon empoisonné*. Il existe aussi d'autres versions, telle la version provenant de la collection Le-Blanc, où l'interrogatoire du début manque totalement. Ces versions ne contiennent que le testament. Si elles ne nous révèlent pas les circonstances de l'empoisonnement, elles préservent cependant la révélation de la personne coupable, par le legs d'une corde et de la pendaïson. On peut donc dire que ces versions sont cohérentes, même si elles ne correspondent qu'à la deuxième partie du prototype.

Tristram Potter Coffin distingue six modèles différents parmi les versions nord-américaines de *Lord Randal*.¹⁵ On retrouve deux de ces modèles parmi les versions étudiées ici. Ces deux modèles ne se distinguent que par la personne coupable: dans la majorité des cas, c'est la bien-aimée, la "blonde", qui a empoisonné son amant, mais il existe des versions où le héros a été empoisonné par quelqu'un d'autre — son frère, sa grand-mère, sa soeur, etc. En ce qui nous concerne, il existe une version de la collection Bouthillier-Labrie (no 1670) où le héros a été empoisonné par sa soeur. Cette version ne se distingue donc pas de modèles établis de *Lord Randal*; ainsi dans la version F de Barry, provenant du Maine, c'est aussi la soeur qui est coupable.

Qu'elles soient plus ou moins longues, complètes ou incomplètes, toutes les versions de *Lord Randal* et du *Testament du garçon empoisonné* considérées ici racontent la même histoire. On y trouve les mêmes personnages dans la même situation, seule l'intrigue est plus ou moins détaillée. Parfois toute l'histoire est racontée, parfois la première partie seule, parfois la seconde, ou même encore des extraits des deux. Il nous faut faire une étude stylistique comparée afin de déterminer le type de filiation qui lie les deux chansons. Considérons donc les versions du *Testament* et comparons-en les éléments avec ceux de *Lord Randal*.

15 Coffin, pp.37-38.

D'abord le nom du héros. Comme le dit Bronson, celui-ci varie énormément en anglais. En français on rencontre "Dollar", "Henri" et "Honoré", prononcé (enare), (enare), (enare), ou (enare).¹⁶ Il n'existe en apparence aucun lien entre ces noms et le nom anglais "Lord Randal", mais dans une des versions écossaises de Child (B) le héros se nomme "Lord Donald", alors qu'une version provenant d'une émigrée écossaise établie au Nouveau-Brunswick appelle le héros "Lord Ronald" (Barry, version H). De "Randal" à "Ronald" à "Donald" à "Dollar" finalement, la filiation semble possible et même probable, même si la version "Donald" a été recueillie antérieurement à la version "Ronald", puisque le moment où une chanson folklorique est recueillie n'indique pas l'âge de cette chanson. Par ailleurs, "Henri" et "Honoré" remontent évidemment au "Henery" en trois syllabes recueilli par Helen Creighton en Nouvelle-Ecosse. On peut faire remonter ce "Henery" au "King Henry" de la version C de Child. Parfois le héros n'est pas nommé; sa mère l'appelle alors "mon enfant", "mon cher enfant"; en anglais, la mère appelle son fils "my son", "my handsome young man", "my pretty little one", "my own dearest one", ou "my jolly young man". Sauf "my son", l'appellation sort plus de l'ordinaire en anglais qu'en français, mais dans tous les cas, en français comme en anglais, l'appellation sert à décrire la relation existant entre les deux interlocuteurs; relation qui peut être qualifiée ("mon cher enfant" ou "my pretty little one") ou directe ("mon fils", "my son").

Après chacune des réponses à sa mère, le héros reprend trois phrases distinctes, comme un leitmotiv ou un refrain:¹⁷ un impératif, une affirmation, et un souhait ou une anticipation. En colligeant les diverses versions acadiennes, on peut représenter ces trois phrases ainsi sous leurs différentes formes:

- (1) "maman (ma mère) fais (faites, faisez, rangez) mon lit"
ou
"maman je vais mourir"
- (2) "car j'ai (un) (grand, bien) mal au (de) coeur"
ou
"je suis malade du coeur"
- (3) "je veux (voudrais) (bien) (aller) me (m'y) coucher"
ou
"je (crois que je) vais (vas) mourir"
ou
"je prétends de mourir"

A ces trois phrases correspond une structure identique dans les versions de "Lord Randal." On y trouve:

- (1) "mother make my bed soon"
- (2) "(for) I'm weary (wearied) with hunting"
ou
"(for) I'm sick at (to, unto) the (my) heart"
ou
"I feel sick at heart"
- (3) "I fain would lie down"

On remarque que "maman fais mon lit", "j'ai mal au coeur", et "je veux me coucher" sont des éléments empruntés aux versions anglaises, alors que "je vais mourir" n'apparaît dans aucune version de *Lord Randal*. De même, "I'm

16 Les transcriptions phonétiques utilisent l'Alphabet Phonétique International (API).

17 Ces trois phrases sont d'ailleurs présentées sous la forme d'un refrain dans le texte de la collection LeBlanc.

wearry with hunting” ne se retrouve dans aucune version du *Testament du garçon empoisonné*. D’autre part la deuxième phrase française se différencie d’une façon subtile de la phrase correspondante en anglais: avoir mal au coeur ou avoir un mal de coeur, en français, signifie à proprement parler, faire une indigestion; alors qu’en anglais, *to be sick at heart* a plutôt le sens figuré d’être blessé dans ses sentiments. Dans l’expression française, le coeur est une appellation erronée de l’estomac, alors que dans l’expression anglaise il signifie le siège des émotions. Les deux expressions sont ressemblantes par les mots employés, mais non équivalentes dans leur sens.

A la question de sa mère lui demandant où il a été, le héros du *Testament du garçon empoisonné* répond qu’il a été “voir les filles”, “voir ma blonde”, “voir ma mie”, ou “courter” (kurte); dans un cas il répond directement qu’il a “mangé de la poison”. Nulle mention n’est faite de la chasse ni de la forêt, qu’on retrouve dans certaines versions de *Lord Randal*. Par contre, Lord Randal ou Henery, qu’il soit ou non allé à la chasse, a dans certaines versions rencontré son amie, qu’il appelle “my true-love” ou “my sweet-heart”; dans d’autres versions il dit “I’ve been courtin’”. “Courter” (kurte) est évidemment un calque de l’anglais “courting” qui veut dire “aller voir les filles”, généralement, ou sa “blonde”, en particulier. “Blonde” et “mie” sont des termes consacrés en français au même titre que “true-love” et “sweet-heart”; sans les traduire littéralement, ils ont le même sens.

Bien que l’empoisonnement soit décrit moins en détail dans les versions du *Testament* que dans *Lord Randal*, on retrouve cependant plusieurs points communs entre les textes des deux chansons. Dans *Lord Randal* le poison est sans doute un plat de serpents déguisés en anguilles ou en poissons, frits ou bouillis. Le héros donne ses restes à ses chiens qui meurent aussitôt. Quoique l’épisode des chiens soit absent des versions du *Testament*, le poison y est aussi administré dans la plupart des cas sous forme de poisson, saumuré, salé, tel quel, ou en pâté. Il existe pourtant des textes où le poison est administré sous forme de breuvage, dans un “verre”; dans une version le héros dit qu’il a “mangé de la poison.” Comme en vieux français “la poison” (au féminin) signifiait potion, breuvage, et que “le poison” (au masculin) voulait dire empoisonnement,¹⁸ on peut croire ici à l’usage d’un archaïsme dialectal qui confondrait les deux sens en les appliquant en même temps. En plus, l’homophonie partielle des deux termes, “poisson” et “poison”, a pu faciliter l’échange. De toute façon, même si la tradition de *Lord Randal* s’en tient généralement au poisson, Coffin nous dit qu’il peut arriver que la bien-aimée serve simplement du poison ou une corruption du mot “eel” (anguille) en “ale” (bière).¹⁹ Conséquemment même le “verre” ou “la poison” se retrouvent dans la tradition de *Lord Randal*, sinon littéralement, du moins sous une forme équivalente. De même, le plat de poisson n’est pas apprêté de la même façon en français et en anglais, mais il s’agit toujours de poisson. La traduction n’est donc pas littérale mais adaptée aux conditions des Acadiens.

Les détails du partage de l’héritage importent peu; que ce soit le frère ou le père qui hérite des terres et des maisons, que le cheval, la selle, ou la voiture aille à l’un ou à l’autre, que l’or et l’argent soient accordés à la mère ou à la fille, cela n’a pas d’importance. On peut toutefois constater que l’héritage en Amérique n’est pas de même nature que dans les versions britanniques: le faucon et les chiens de chasse ont disparu, les terres et les maisons sont

18 Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l’ancienne langue française* (Paris: Librairie des sciences et des arts, 1938).

19 Coffin, p. 38.

devenues *une terre et une maison*, et ainsi de suite; en même temps, de "Lord Randal" ou "King Henry" qu'il était en Grande-Bretagne, le héros est devenu simplement "Henary," "Honoré," ou "Dollar." On peut aussi observer que l'héritage n'est, dans la plupart des cas, pas distribué au hasard et tient compte de l'attribution des biens et du travail selon les sexes: un cheval, une selle, une voiture, des terres, ou une maison, vont en général à un homme, alors que du bétail, une montre, des bijoux, ou un lit, iront à une femme. Il reste que les différents legs sont en pratique interchangeables, à l'exception du dernier qui condamne à mort la meurtrière.

Cette condamnation fait l'objet de variations significatives entre les versions de *Lord Randal*. Si on peut distinguer les versions selon que la bien-aimée, la soeur, la grand-mère, ou un autre personnage est coupable, le mode d'exécution de la personne coupable nous permet aussi de reconnaître les versions. Certaines versions condamnent l'empoisonneuse à brûler en enfer alors que les autres la condamnent à la pendaison. Sous cet aspect, les versions du *Testament du garçon empoisonné* s'accordent pour la plupart à condamner la bien-aimée à la pendaison: "un petit bout de corde (de câble) pour la pendre au pied (dans, auprès, au bout) d'un arbre (sur du bois, dans un arbre vert, de mon lit)". Une seule version (Barbeau ms 540) voudrait "que la terre sous les pieds se rouvrit . . . que tu sois engloutie", en somme que la belle fut envoyée aux enfers. Les modèles imités le plus souvent sont tout de même les modèles à pendaison plutôt que les modèles à damnation infernale. On peut observer une recherche formaliste sous l'aspect d'une rime interne dans de nombreuses versions: "câble" prononcé (kɔb) rime avec "arbre" prononcé (ɔb). Cette rime est sacrifiée lorsque dans une version (Bouthillier-Labrie no 1460) l'arbre est un "arbre vert", mais cet "arbre vert" correspond alors mot pour mot au "green tree" de la version A de Creighton. De même, alors qu'on trouve généralement l'expression idiomatique "avoir mal au coeur" à la place de "to be sick at heart", un fragment recueilli par Bouthillier et Labrie (no 2252) traduit par "je suis malade du coeur", expression encore plus proche de la syntaxe de l'anglais mais tout aussi éloignée de son sens puisque "malade du coeur" se dit plutôt de troubles cardiaques. Malgré une tendance à l'adaptation dans les versions acadiennes en général, la dépendance envers les modèles originaux de *Lord Randal* est donc encore manifeste dans plus d'une version.

L'étude stylistique comparée de versions de *Lord Randal* et du *Testament du garçon empoisonné* démontre hors de tout doute que cette dernière chanson résulte d'une traduction de la *ballad* anglaise. Le niveau de langage, l'emploi de formes syntaxiques populaires (comme par exemple "ouss" que t'as été", "quoi donn'ras-tu", ou "quouiss' tu donnes") indique une traduction populaire. On peut aussi noter que les versions françaises font preuve d'une tendance à l'adaptation de la chanson au contexte acadien, tant par l'usage d'expressions françaises courantes ("avoir mal au coeur") que par l'insertion de détails caractéristiques ("poisson saumuré"). On remarque cependant que *Le testament du garçon empoisonné* demeure assez près de modèles stylistiques empruntés à *Lord Randal*; ainsi certains mots sont empruntés directement ("courter") et d'autres sont traduits mot pour mot ("arbre vert"). *Le Testament* acadien n'a donc pas seulement emprunté à *Lord Randal* son histoire, il lui a pris aussi sa structure narrative et a même, dans certains cas, copié son style et ses expressions. Une comparaison sommaire des mélodies, qui semblent assez uniformes pour la plupart des versions acadiennes, révèle aussi des liens avec certaines versions nord-américaines de *Lord Randal*, bien que celles-ci soient plus diversifiées sous cet aspect. Les versions A de Helen Creighton et

F de Phillips Barry, par exemple, ont plusieurs points communs avec le contour général des mélodies d'une grande partie des versions du *Testament*.

Si, comme on l'a vu, il est évident que *Le testament du garçon empoisonné* est une traduction de *Lord Randal*, il est cependant plus difficile de déterminer d'où provient cette traduction, c'est-à-dire quel texte a été traduit. On peut assez facilement éliminer certains textes qui présentent des divergences narratives trop évidentes, par exemple toutes les versions où le meurtre est commis par la grand-mère, le frère, la belle-mère . . . On peut peut-être éliminer aussi les versions où la condamnation est autre que la pendaison, car la seule version française (Barbeau ms 540) qui parle d'un châtement infernal est incomplète, interrompue, et semble contaminée par des éléments provenant d'une autre chanson, surtout à la fin au moment de la condamnation.

Toutes les versions où le héros se nomme "Honoré" marquent une dépendance envers les versions anglaises où le héros est "Henery." Cependant, dans une de ces versions (Bouthillier-Labrie no 1670), Honoré a été empoisonné par sa soeur; cette version rappelle la version F de Barry, où le héros se nomme "Billy", laquelle version, nous l'avons vu, comporte certaines ressemblances mélodiques avec les versions du *Testament*; puisque dans cette version de Barry, le héros est toujours appelé "O Billy," en trois syllabes, on peut supposer que cet "O Billy" provient lui-même d'un "Henery" qui, comme dans cette version F, aurait été empoisonné par sa soeur. Cette version hypothétique aurait inspiré une dissidence parmi les versions du *Testament*. Par ailleurs, il n'est pas impossible non plus qu'un chanteur acadien ait introduit cette variation de son propre cru, sans se référer à une version anglaise; après tout, il suffit d'une faute de mémoire et chacun des membres de la famille peut-être coupable puisque, dans cette version, Honoré ne dit justement pas où il a été "hier au soir." Il y aurait incohérence s'il disait avoir été chez sa "blonde" et révélait plus tard que c'est sa soeur qui l'a empoisonné, mais comme il se contente de répondre à sa mère "j'ai mangé de la poison", la version est compréhensible.

Les versions où le héros se nomme "Dollar" présentent une difficulté accrue parce qu'elles ont des affinités avec plusieurs versions: "Dollar" ressemble à "Donald" qu'on trouve dans la version B de Child, provenant d'Ecosse, mais les versions "Dollar" ont aussi des affinités avec certaines versions "Henery" et avec la version "Ronald" obtenue au Nouveau-Brunswick d'une informatrice écossaise. On peut aussi affirmer que les versions "Honoré" comportent elles aussi des affinités avec des versions autres que celles où le héros se nomme "Henery"; ainsi "courter" trouve son modèle dans la version B de Child où le héros se nomme "Donald." Parmi ces multiples recoupements il est impossible d'identifier la source exacte des versions du *Testament du garçon empoisonné*.

Afin de nous aider à comprendre comment cette chanson anglo-écossaise a pu être incorporée dans le répertoire français d'Acadie, considérons une autre version acadienne obtenue cette fois à plus de 2500 milles du Nouveau-Brunswick, en Louisiane. Theodore Toulon Beck a publié en 1964 une version française de *Lord Randal* venant de la communauté "cajune" de Louisiane,²⁰ qu'il dit "remarquablement fidèle malgré certaines expressions purement cajunes" (ma traduction).

Quel lien existe-t-il entre ces versions de la même chanson trouvées dans le répertoire de deux groupes de descendants des mêmes ancêtres acadiens,

20 *Notes and Queries*, 209 (January 1964), 34.

l'un établi en Louisiane et l'autre sur la côte est du Canada, et les deux en contact avec les porteurs de la tradition anglo-écossaise? Cette version comblerait-elle une lacune dans la tradition française? Constituerait-elle un lien avec la tradition anglo-écossaise? Bien que séduisantes, ces suggestions ne résistent cependant pas à l'étude.

D'une part Mr Toulon Beck nous apprend que cette version est transmise oralement, et d'autre part il dit qu'elle était enseignée à l'école par les religieuses à Mansura, en Louisiane, au dix-neuvième siècle. Or l'enseignement dans un cadre scolaire requiert généralement un texte écrit, et, même si cette version louisianaise a été transmise oralement après avoir été apprise à l'école, il est logique de chercher un texte écrit qui aurait pu servir à l'enseignement à l'origine. Dans une note au bas de la page de son article, l'enquêteur remarque fort justement le lien entre cette version et la version D de Child, qui avait d'abord été publiée par Sir Walter Scott en 1803.²¹ En effet la version louisianaise est plus que "remarquablement fidèle" à son modèle, elle est ni plus ni moins une traduction littérale du texte de Scott (Child D). Le texte louisianais suit le développement de l'histoire telle que racontée dans la version D de Child pas à pas, strophe pour strophe, vers pour vers, mot pour mot. Comme la version D, il a cinq strophes de quatre vers chacune, et ne raconte que la première partie de l'histoire, se terminant avec la découverte de l'empoisonnement.

Il est utile de citer une strophe de chacun des deux textes en parallèle afin d'illustrer la fidélité de la traduction:

(strophe I)

Et où toi t'as (é)té, Seigneur Randal, mon fils?

O where hae ye been, Lord Randal, my son?

Et où toi t'as (é)té, mon joli jeune homme?

O where hae ye been, my handsome young man?

Je soye au boisé, ma mère, fais vite mon lit

I hae been to the wild wood; mother, make my bed soon

Je suis lassé avec chasser, et je veux me coucher.

For I'm weary wi hunting, and fain would lie down.

La traduction est fidèle à l'anglais au point de sacrifier la grammaire française sans remords. Par exemple, le texte louisianais dit "Je suis lassé *avec* chasser", à l'instar de l'anglais "I'm weary *wi* (with) hunting", alors que l'usage français recommande de dire "Je suis lassé *de* chasser"; de même, "poisoné" dans le texte louisianais est calqué sur "poisoned" en anglais; "vite", dans le troisième vers, traduit littéralement "soon". Plusieurs expressions de la version louisianaise suivent tellement de près le texte anglais qu'elles semblent presque maladroites en français: ainsi, "mon joli jeune homme", "my handsome young man", "mon amour-doux", "my true-love". On pourrait continuer cette comparaison, mais cela ne servirait qu'à confirmer ce qui est déjà évident. Il semble qu'il y ait ici un transfert intégral des mots anglais; il est cependant difficile de déterminer ce qui, dans ce transfert, résulte spécifiquement de la traduction de *Lord Randal* et ce qui fait tout simplement partie du dialecte français de Louisiane. En effet, la préposition "avec", par exemple, est parfois utilisée à la place de la préposition "de", dans certains dialectes français et en particulier en franco-canadien,²² et "poisonner" est une

21 *Minstrelsy of the Scottish Border*, III (Edinburgh, 1803), 292.

22 Voir Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada* (Québec, 1930) et N. E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français* (Québec: Laflamme Proulx, Imprimeurs, 1909).

ancienne forme française qui signifie “donner à boire, abreuver”, comme nous l’avons vu plus tôt; ces mots peuvent donc possiblement avoir été empruntés à l’anglais au moment de traduire *Lord Randal*, mais il est également possible qu’ils faisaient déjà partie du lexique dialectal. Deux expressions qui appartiennent clairement au dialecte “cajun” sont “choupic bouilli en rou(x)” et “tailleux”. Le “choupic”, ou “choupique” est un poisson d’eau douce, connu sous différentes appellations populaires et sous le nom scientifique de *Amia calva*. Quant aux “tailleux”, ce sont des chiens de chasse, et le mot est adapté du français standard “taïaut”, cri poussé durant la chasse à courre.²³

La ressemblance des deux textes — la version louisianaise et la version D de Child (que Scott avait publiée auparavant) — nous force à conclure que “Seigneur Randal”, avec ses anglicismes, est une traduction de ce texte en particulier; traduction qui, peu après la publication de la version de Scott au dix-neuvième siècle, tomba entre les mains des religieuses du couvent de Mansura, en Louisiane, qui, à leur tour, l’enseignèrent à leurs élèves. Le traducteur de “Seigneur Randal” était très probablement semi-instruit, il pouvait lire l’anglais, et connaissait bien le dialecte français “cajun”; il maîtrisait peut-être mieux l’anglais que le français. Fait peu étonnant puisque, jusqu’à la deuxième guerre mondiale, la plupart des francophones de Louisiane étaient illettrés, et, à cause de leur entourage américain, étaient plus portés à apprendre à lire et à écrire en anglais qu’en français. Même si le “Seigneur Randal” louisianais tire son origine d’un texte imprimé, il semble qu’il se soit ensuite transmis oralement jusqu’à ce qu’il parvienne à Mr Toulon Beck. Celui-ci mentionne d’ailleurs l’existence d’une autre version française qui se distingue de la première par la substitution de “mon fameux jeune homme” à “mon joli jeune homme” dans le deuxième vers de chaque strophe. Cet exemple de variation confirme une circulation orale et une adoption dans le répertoire louisianais.

Il est important de noter ici que la source de la version louisianaise se retrouve dans un texte imprimé, facilement identifiable, alors qu’il est impossible de reconnaître une source unique aux versions canadiennes-françaises. D’abord il faut dire qu’il y a eu très peu de publications de la chanson *Lord Randal*. La version publiée par Sir Walter Scott compte parmi les plus anciens exemples imprimés de cette chanson, comme on l’a vu précédemment. Phillips Barry remarque que, contrairement à d’autres *ballads* extrêmement populaires comme *Bonny Barbara Allan* (Child, no 84) et *Lord Thomas and Fair Annet* (Child, no 73), qui ont connu plusieurs réimpressions dans des chansonniers populaires, on ne connaît (dit-il) aucun texte de *Lord Randal* provenant de feuilles volantes (*broadsides*) ou de chansonniers (*songsters*).²⁴ Non seulement peut-on affirmer que ce sont exclusivement les mérites esthétiques de cette chanson qui lui ont assuré sa très grande popularité dans les communautés anglophones, mais ce sont sans aucun doute ces mêmes mérites esthétiques qui ont permis à cette chanson de franchir la barrière des langues et de prendre racine dans une culture différente sans le support du texte imprimé. Même si les versions canadiennes-françaises ne remontent pas à un texte imprimé, on aurait peut-être pu y reconnaître plus particulièrement une des

23 William A. Read, *Louisiana-French* (Baton Rouge: Louisiana State Univ. Press, 1931), pp. 72, 88. Ces renseignements ont été corroborés par Mr. James Redfern, directeur du département des langues étrangères à Louisiana State University.

24 Barry, p. 65.

versions recueillies récemment de la tradition orale anglo-canadienne; l'étude comparative des différences stylistiques démontre cependant que les textes acadiens empruntent des détails à *plus d'un* texte anglais et les adaptent à leurs besoins.

A cause du niveau de langage populaire, des anglicismes occasionnels, et des calques, mais aussi à cause des variations d'un texte à l'autre et des modifications apportées aux modèles anglais, les versions canadiennes-françaises du *Testament du garçon empoisonné* résultent clairement d'une traduction populaire, effectuée par plus d'un traducteur empruntant à plus d'une version de *Lord Randal*. Le fait que ces traducteurs de la chanson anglaise étaient des bûcherons illettrés ne signifie aucunement qu'ils ignoraient la tradition; au contraire, ils étaient eux-mêmes des chanteurs et ont voulu adapter cette chanson anglaise à leur répertoire.

Il est intéressant aussi de comparer la version louisianaise aux versions acadiennes du Canada parce qu'elles résultent de deux méthodes de traduction différentes. Le "Seigneur Randal" louisianais fait preuve d'une faculté *d'adoption*, tandis que *Le testament du garçon empoisonné* acadien exerce en plus un pouvoir *d'adaptation*. Par exemple, l'affirmation "I'm sick at the heart" en anglais a été traduite littéralement "je suis malade au coeur" en Louisiane, alors qu'au Canada la chanson dit "j'ai mal au coeur"; la version louisianaise sacrifie l'usage français pour se soumettre au texte anglais, alors que les versions canadiennes-françaises modifient légèrement le sens de l'expression anglaise afin de se soumettre aux règles du français.

Brièvement donc, *Le testament du garçon empoisonné* ne nous est pas venu de France, puisqu'il y est inconnu; il ne peut nous être venu directement d'Italie non plus (même si on arrivait à prouver que la chanson y a pris son origine²⁵), puisque les contacts avec l'Italie étaient minimes avant l'immigration récente au Canada; on ne peut non plus croire que cette chanson canadienne-française nous soit venue de Louisiane, ni que le texte de Louisiane provienne du Canada, puisqu'une comparaison des versions révèle des styles différents, des sources différentes, aussi bien que des attitudes différentes envers les textes originaux. *Le testament* fut sans aucun doute copié de versions canadiennes-anglaises ou américaines de *Lord Randal*. Aucun des informateurs de Bouthillier et Labrie ne pouvait dire qui avait traduit cette chanson, certains se souvenaient pourtant l'avoir entendue en anglais, et l'un d'entre eux²⁶ a même chanté la strophe initiale de *Lord Randal* en anglais. Ces indices nous portent à croire que *Le testament du garçon empoisonné* fait partie du répertoire acadien depuis au moins une centaine d'années.

Comment *Lord Randal* a-t-il réussi à franchir la barrière du langage? Le testament n'est pas un modèle inconnu en poésie française; celui de Villon est sans doute l'antécédent littéraire le plus célèbre, mais on trouve aussi des testaments dans la tradition orale française.²⁷ La tragique histoire de Lord Randal n'a cependant pas d'équivalent. Les raisons qui ont pu motiver un tel emprunt à la tradition anglaise ne nous sont pas connues puisque les informateurs eux-mêmes n'en donnent pas, mais on peut supposer que l'efficacité dramatique de la chanson, son économie de moyens d'expression, sa structure répétitive, en somme les caractéristiques particulières à cette chanson anglaise ont dû faire impression sur un public francophone.

25 Voir Countess Evelyn Martinengo-Cesaresco, *Essays in the Study of Folk-Songs* (London, 1886), pp. 214-27.

26 Il s'agit de M. David Basque, 84 ans, de Pont Lafrance, comté Gloucester, Nouveau-Brunswick (Collection Bouthillier-Labrie no 2251).

27 *Le testament d'un prisonnier* et *Le testament de la moutonne* au *Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte.

Deux des informateurs de Bouthillier et Labrie soulignent l'aspect dramatique de cette chanson en la chantant à deux, chacun prenant un rôle distinct.²⁸ Cette initiative originale indique bien que le dialogue dramatique de *Lord Randal* compte parmi les traits captivants de cette chanson. L'économie des moyens de narration, qu'on trouve dans la chanson originale, est encore plus accentuée dans les versions françaises, qui omettent certains détails jugés redondants, comme les chiens morts d'avoir mangé les restes du repas de Randal. La structure strophique répétitive de la chanson a une fonction mnémotechnique qui en facilite à la fois l'adoption et la conservation. Du moment qu'on mémorise certaines formules itératives, il ne reste qu'à remplir les espaces vides par des membres de la famille et divers objets usuels:

Que donneras-tu à , Honoré mon garçon?
Que donneras-tu à , dis-moi-le cher enfant?
Mon (ou Ma) , ô ma mère faites mon lit
Car j'ai un grand mal de coeur, je m'en vais en mourir.

Cette structure répétitive s'applique à merveille à un testament et c'est d'ailleurs le testament, c'est-à-dire la deuxième partie de *Lord Randal*, qui survit le mieux en français. En constatant comment les caractéristiques les plus importantes de *Lord Randal* ont non seulement été conservées mais soulignées dans certains cas, on doit attribuer la popularité de cette *ballad* chez un public francophone à ces particularités qui justement la distinguent des autres chansons anglaises.

Cette chanson a dû être empruntée au répertoire anglo-écossais grâce au voisinage des bûcherons francophones et anglophones dans les chantiers du Nouveau-Brunswick ou du Maine. Une fois la chanson apprise, cependant, elle fut transmise par des femmes aussi bien que par des hommes. Le cas de *Lord Randal* et du *Testament du garçon empoisonné* n'est d'ailleurs pas unique. Robert Bouthillier et Vivian Labrie ont découvert d'autres cas semblables lors de leurs récentes enquêtes au Nouveau-Brunswick: *Our Goodman* (Child no 274) et *L'ivrogne cocu*, *The Cruel Mother* (Child no 20) et *Les enfants tués par leur mère*, *The Butcher Boy* et *La délaissée qui se pend*, *Mary of the Wild Moor* et *La fille mariée malgré ses parents*. Une telle perméabilité du répertoire traditionnel français en déconcertera certains, d'autant plus que cette constatation contredit les jugements a priori d'un certain nationalisme.

Au Canada comme ailleurs, les études folkloriques ont toujours été entachées de nationalisme. Ici il prend deux formes contradictoires: il y a un nationalisme francophone qui se retrouve surtout au Québec, et un nationalisme pan-canadien exprimé ordinairement par les Canadiens anglais à travers le Canada. Pour les nationalistes canadiens-français, les rapports entre les deux communautés, francophone et anglophone, ont toujours été des rapports de domination, et il n'y a pas eu d'autres contacts entre les deux ethnies que ceux imposés par cette même domination. Les nationalistes pan-canadiens, pour leur part, croient en l'unité idéologique des deux "nations fondatrices" (expression qui tient singulièrement peu de compte des autochtones qui furent les vrais fondateurs). Ces deux formes de nationalisme se retrouvent souvent dans les attitudes des folkloristes canadiens.

Sans soutenir nécessairement les positions politiques des nationalistes francophones, Marguerite et Raoul d'Harcourt illustrent bien cette façon de penser lorsqu'ils tentent d'expliquer le peu d'influence de la tradition britannique sur la tradition française au Canada:

28 Version de M. et Mme Brideau, citée intégralement au début de cette analyse.

Du côté britannique, il est remarquable de constater que l'empreinte est quasi nulle; le paysan français mettait une mauvaise volonté évidente à apprendre la langue du vainqueur.²⁹

Pourtant quelques pages plus loin ces auteurs mentionnent eux-mêmes un chanteur québécois qui mémorisa une longue chanson énumérative en anglais après ne l'avoir entendue qu'une seule fois, chantée par un Irlandais.³⁰ Où donc est la mauvaise volonté?

D'autre part, J. Murray Gibbon démontre bien l'idéalisme *Canadian* dans son *Canadian Folk Songs (Old and New)*. Gibbon y publie des chansons canadiennes-françaises qu'il traduit en anglais, prenant bien soin d'ajuster les consonnances de sa traduction aux originaux français afin que ces chansons puissent être chantées en même temps par des francophones et des anglophones lors de réunions sociales où les deux groupes seraient présents.³¹ Si l'on a de la difficulté à imaginer la cacophonie résultant d'une telle interprétation des chansons en deux langues simultanément, on n'a qu'à écouter l'hymne national canadien bilingue un soir de hockey au Forum de Montréal. Inutile de dire que les encouragements de Gibbon sont restés sans écho; si les francophones et les anglophones se réunissent pour chanter, ils chantent en français ou en anglais, jamais dans les deux langues en même temps. Il est étonnant que Gibbon, avec toute son admiration des chansons françaises, n'ait pas compris que celles-ci ne signifieraient plus rien et perdraient leur beauté si elles étaient interprétées comme il le souhaitait.

Les langages différents constituent une barrière que seules les motivations les plus fortes peuvent franchir. Les gens apprennent une autre langue s'ils ont des raisons suffisantes. Historiquement, ce fut d'abord dans les villes de l'est du Canada que les Français ont dû apprendre l'anglais, parce que le travail dans l'industrie et le commerce était contrôlé par des patrons anglais. Si en certains endroits l'anglais n'est pas parlé ce n'est ni par mauvaise volonté ni pour des raisons nationalistes, mais simplement parce qu'il n'y a jamais eu besoin de l'apprendre. De la même façon, si la plupart des anglophones du Canada n'ont jamais appris le français, c'est qu'ils n'en ont jamais senti le besoin; les francophones étaient politiquement et économiquement moins influents, et ceux qu'ils (les anglophones) rencontraient au travail parlaient aussi nécessairement l'anglais pour travailler. En milieu rural il en a cependant été différemment. Si les communautés linguistiques étaient isolées à cause des vastes distances du pays, elles se retrouvaient toutefois en hiver dans les mêmes chantiers de bûcherons au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, ou en Nouvelle-Angleterre. Malgré certains conflits opposant ces deux groupes ethniques,³² il a pu se développer dans ces chantiers des contacts, des camaraderies, voire même des amitiés entre Français, Irlandais, Ecossais, Anglais, ou Américains qui y cohabitaient. C'est à cette occasion que des échanges ont pu avoir lieu entre les tenants de traditions orales linguistiquement différentes.

Dans les classes ouvrière et paysanne du Canada il y a nettement eu plus de contacts inspirés par la solidarité, indépendamment de la religion ou du langage que les intellectuels ne se l'imaginent; mais il reste que la situation politique et économique du pays a toujours encouragé la rivalité et la distance

29 Marguerite et Raoul d'Harcourt, *Chansons folkloriques françaises au Canada* (Québec: Presses Universitaires Laval, 1956), p. 4.

30 D'Harcourt, p. 14.

32 Gibbon, *Canadian Folk Songs (Old and New)* (London and Toronto: J. M. Dent, 1927), p. xiii.

32 Pour une analyse des antagonismes entre bandes rivales de Canadiens français et d'Irlandais, voir Michael S. Cross, "The Shiner's War: Social Violence in the Ottawa Valley in the 1830s," *Canadian Historical Review*, 54, (March 1973), 1-26.

entre les deux communautés. Les conditions nécessaires au contact et à l'échange entre les deux traditions orales ne sont donc apparues qu'exceptionnellement.

Au lieu de considérer les chansons folkloriques comme une propriété nationale exclusive, il vaut mieux les considérer comme appartenant à une classe sociale qui se retrouve dans toutes les nations. Il est naturel que des communautés rurales, vivant au rythme d'une même alternance de rites — naissance, mort, semailles, récoltes, travail, repos — connaissant les mêmes misères et les mêmes joies, expriment leur réalité dans des formes artistiques apparentées, empruntant à l'occasion l'une de ces formes, une chanson qu'elles trouvent particulièrement réussie, à une autre communauté linguistique.

Ce qui s'est produit au Canada à l'occasion de *Lord Randal's* est sans doute produit pour certaines des vieilles chansons traditionnelles qui ont franchi plus d'une barrière linguistique et se sont implantées dans presque toutes les langues européennes.³³ Pensons à la chanson française *Renaud le tueur de femmes* que Child a appelé *Lady Isabel and the Elf Knight* (no 4) et que Holger Olof Nygard a étudié dans toutes ses variantes linguistiques européennes et américaines.³⁴ Pensons aussi aux nombreuses équivalences en d'autres langues que Child cite pour chacune des *ballads* de son anthologie. Comme pour *Lord Randal* certaines de ces chansons ont inmanquablement dû être d'abord traduites d'une langue à une autre pour y être ensuite adaptées et enfin assimilées à l'intérieur d'un répertoire stable et cohérent. Ainsi la traduction contribue-t-elle à l'enrichissement de la tradition orale.

33 Voir à ce sujet Gordon Hall Gerould, *The Ballad of Tradition* (New York: Gordian Press, 1974, reprint of 1957 ed.), pp. 16-24, où le cas de *Lord Randal* est considéré entre autres.

34 *The Ballad of Heer Halevijn* (Knoxville, Tenn.: Univ. of Tennessee Press, 1958).

ABSTRACT

ROBERT PAQUIN: "A French 'Lord Randal' in Acadie."

Versions of a French ballad collected on the east coast of Canada (Acadie) are compared to Child No. 12, *Lord Randal*. The French ballad, *Le testament du garçon empoisonné*, is shown to be a popular translation resulting from the folk cultural exchanges that occurred in Canada, either in lumbercamps or among mixed (i.e. French-English) families. This French ballad has no ancestor in France, but a French *Lord Randal* does exist among the displaced "Cajuns" of Louisiana. While it is impossible to identify a unique source for the French *Testament*, the Louisiana version seems to be the work of a literate craftsman whose source can be clearly traced to Child D version, first published in Scott's *Minstrelsy*.

The tight language barrier which usually stands between the French and the English folk cultures seems to have been crossed in this, and in other similar cases, thanks to the intrinsic characteristics of this beautiful Anglo-Scottish ballad. The characteristic mode of narration of *Lord Randal*, its economy of details and dramatic effectiveness, seem to have impressed a French audience, who then proceeded to adapt and then adopt this English ballad into its own French repertoire. It may be inferred that a similar process of translation, adaptation, and adoption may have occurred centuries ago, in old Europe, for many of the well known ballads that have equivalents in several European languages.